

Montréal, le 18 novembre 2013

Majoration des échelles de traitement en fonction de la croissance économique

Messieurs,

En référence au communiqué que j'ai adressé aux membres, vous trouverez ci-joint la lettre du Conseil du Trésor nous confirmant que nous n'aurons pas cette année, d'augmentation en fonction de la croissance économique du Québec.

Le contraire aurait été surprenant, étant donné la piètre performance économique du Québec au cours de la dernière année. En espérant que cela soit différent en 2014.

Salutations à vous tous,

Paul Legault
Président provincial

PL/ml

Québec, le 15 novembre 2013

Monsieur Paul Legault
Président
Syndicat des agents de protection de la faune du Québec
4902, boul. Gouin Est
Montréal (Québec) H1G 1A4

Objet : Majoration des échelles de traitement en fonction de la croissance économique

Monsieur le Président,

Les conventions collectives et les conditions de travail applicables au personnel des secteurs public et parapublic comportent, pour la période 2010-2015, des dispositions permettant une majoration des échelles de traitement en fonction de la croissance économique.

Le 8 novembre 2013, Statistiques Canada a publié le produit intérieur brut (PIB) nominal du Québec pour l'année 2012 ainsi qu'une mise à jour pour les années antérieures. Appliquées dans le cadre de la disposition prévue à cet effet dans les conventions collectives et les conditions de travail, ces données ne permettent pas d'établir un correctif salarial à compter du 1^{er} avril 2013. Vous trouverez en pièce jointe un tableau permettant de comprendre les calculs effectués pour en arriver à ce résultat.

Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer avec M^{me} Monia Picher de la Direction de la classification au 418 643-0875, poste 4642.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



Rhéal St-Pierre

p. j. (1)

c. c. M. Daniel Beaupré, directeur de la classification, SCT
M^{me} Caroline Pelland, directrice des relations professionnelles, SCT

875, Grande Allée Est
2^e étage, secteur 500
Québec (Québec) G1R 5R8
Téléphone : 418 643-0875 poste 4606
Télécopieur : 418 643-0865

Croissance du PIB nominal et calcul de la clause PIB au 1^{er} avril 2013
(En %)

	Seuils prévus aux conventions collectives ¹	Croissance observée ²
2010	3,8	4,5
2011	4,5	4,7
2012	4,4	3,6
Total	12,7	12,8
Écart		0,1
Multiplication par 1,25		0,1
Moins : bonification au 1 ^{er} avril 2012		-0,5
Bonification au 1^{er} avril 2013		0,0 (-0,4)

¹ Croissance du PIB nominal selon le plan de retour à l'équilibre budgétaire d'octobre 2009.

² Croissance du PIB nominal calculée selon des données de Statistiques Canada de novembre 2013 pour 2009, 2010, 2011 et 2012.